

GUIDE PRATIQUE 2021-2022

Contact : Centre de Loisirs les Boud'choux

Téléphone: 04 67 39 39 50 ou 06 38 92 36 80

mail: clshboudchoux@wanadoo.fr

<u>Présence de la Directrice au Centre :</u> Lundi : 8h30-14h00 / 16h30-18h00

Mardi, Mercredi et Vendredi : 7h30-14h30

Jeudi: 11h00-18h00









EDITO

Plus de 120 écoliers, un regroupement scolaire avec la commune de Coulobres, 3 classes maternelles et élémentaires à Espondeilhan, 1 classe élémentaire (CM1, CM2) à Coulobres...

Ces quelques chiffres illustrent la composante « éducation » de notre commune, active et résolument tournée vers la formation et l'avenir. L'équipe municipale d'Espondeilhan souhaite apporter à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage et à lui proposer un accès privilégié aux activités éducatives, culturelles et sportives. Cette politique éducative ambitieuse, va bien au-delà des strictes obligations des communes dans ce domaine.

Notre politique éducative s'inscrit autour des grands axes prioritaires suivants :

- Un axe de développement de moyens logistiques et matériels, de travaux d'entretien des bâtiments et des parkings et de moyens techniques (outils, informatiques). Un effort a été fait cette année pour équiper chaque classe d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur et d'un grand écran.
- Un axe de moyens humains avec les équipes et des professionnels spécifiquement dédiés au secteur de l'éducation. Deux ATSEM sont mis à disposition dans les classes de Aude MONTANIER et Sandrine CHABOT.

L'ensemble de ces actions se déclinant dans un partenariat étroit avec les équipes éducatives, les enseignants et les parents d'élèves, en intégrant et en prenant en compte la diversité des temps de vie de l'enfant, leur articulation avec les heures de classe et l'importance des temps péri et extrascolaires.

Le but recherché est de rendre plus agréables et instructives les journées d'école et de loisirs.

Les programmes d'activités du centre de loisirs ont été remaniés afin d'être attractifs pour les enfants. Nous avons souhaité le maintenir ouvert tout l'été, alors qu'il fermait auparavant 15 jours. Sa fréquentation a été en augmentation.

Il y a eu l'arrivée de nouveaux personnels. Angélique en septembre 2020, Alexandre en mai 2021. Pour cette rentrée, Angélique a demandé sa mutation et nous avons procédé à un nouveau recrutement.

L'addition de ces actions doit permettre à chaque enfant d'Espondeilhan d'accéder à une offre scolaire, culturelle, sportive et de loisirs variée et de qualité. Chacun de nos élèves doit avoir les mêmes chances pour réussir à l'école mais également pour son épanouissement personnel.

Cette année et pour la première fois, nous avons le plaisir de vous adresser ce « Guide pratique » regroupant toutes les informations utiles pour vos enfants. Il vous accompagnera toute l'année afin de faciliter vos démarches administratives et vous éclairer sur les services périscolaires et extrascolaires.

Ce guide est consultable et téléchargeable à tout moment sur le site internet de la commune, rubrique 'Enfance et Scolarité'. Il sera actualisé chaque année.

Bonne rentrée à tous.



Christophe LLOP Maire



Laurence MAHÉO 1ère Adjointe Déléguée Enfance Jeunesse

ACCUEIL ET HORAIRES DES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL

EXTRASCOLAIRE

Nous accueillons les enfants de la maternelle au CM2, durant les temps de vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Les plannings des activités sont en ligne environ 1 mois avant chaque période de vacances.

Diverses activités sont proposées (manuelles, artistiques, sportives) ainsi que des sorties.

L'accueil des enfants se fait en priorité à la journée, avec ou sans repas, mais aussi à la demi-journée, en fonction des places disponibles.

PERISCOLAIRE

Nous accueillons:

- les enfants scolarisés à l'école «Le petit prince» au sein du restaurant scolaire,
- les enfants d'Espondeilhan et Coulobres scolarisés soit à l'école «Le petit prince» soit à l'école «Vigne et soleil» au sein des accueils périscolaires matin et soir.

LES HORAIRES

pour les jours de classe

7h30/9h : Arrivée échelonnée des enfants.

Nous leur proposons des activités calmes, des jeux, des puzzles, du coloriage, un coin lecture, des jeux de construction.

Ce temps leur permet de rentrer tout doucement dans la journée.

12h/13h30: Temps de pause méridienne.

Les enfants de maternelle mangent à 12h sur du mobilier adapté.

Nos objectifs pédagogiques sont basés sur la découverte du goût, l'équilibre alimentaire ainsi que l'hygiène (brossage des dents après le repas *). *sauf en période Covid

Si votre enfant a des intolérances alimentaires et/ou des allergies alimentaires,

merci de bien vouloir le préciser sur la fiche sanitaire.

16h40/18h30 : Le soir, le départ se fait échelonné, selon l'arrivée des parents.

Plusieurs activités seront proposées aux enfants : activités manuelles, sportives, culturelles....

Sur les temps d'accueil du matin et du soir, les animateurs ont pour objectifs pédagogiques : le plaisir du jeu, la découverte culturelle et l'éveil à la créativité et à l'imaginaire.

Le mercredi

L'accueil se fait de 7h30 à 9h, ensuite les enfants partent en activités.

Ces activités variées sur des thèmes divers sont encadrées par 3 animateurs.

Le repas se déroule de 12h à 13h15, toujours les mêmes objectifs pédagogiques, la découverte du goût, l'équilibre alimentaire...

LES INSCRIPTIONS

Au début de chaque année scolaire, un dossier d'inscription est établi et doit être déposé au Centre de Loisirs.

Il comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

En cas de demande d'inscription en cours d'année scolaire, le dossier doit être établi préalablement au moment de l'accueil de l'enfant.

Tout DOSSIER INCOMPLET impliquera le refus de la prise en charge de l'enfant dans les structures municipales.

Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte par le Secrétariat de la Mairie.

Les <u>inscriptions</u> pour l'ensemble des accueils se font sur internet :

- 1/ https:/espondeilhan.fr
- 2/ Onglet «enfance et scolarité»
- 3/ Onglet «réservation carte +»
- 4/ Mettre l'identifiant fourni à l'ouverture de votre compte famille et créer un mot de passe.
- 5/ Suivre le «guide utilisation carte +» fourni avec votre identifiant

Les paiements peuvent se faire en ligne par CB, en espèces ou en chèque au secrétariat de la mairie.

Pour le périscolaire : uniquement sur internet au plus tard le lundi soir (avant minuit) pour les accueils de la semaine suivante.

Pour l'extrascolaire : uniquement sur internet et pendant une période définie sur le dépliant des activités envoyé par mail, avant chaque vacance scolaire.

Pour la garderie matin et/ou soir : inscription obligatoire et payante.

Les réservations du centre de loisirs pendant les vacances scolaires seront ouvertes en priorité aux habitants d'Espondeilhan et de Coulobres.

Elles seront ensuite (10 jours après) ouvertes aux familles des autres villages si des places sont encore disponibles et uniquement selon les périodes d'inscriptions définies sur le dépliant.

De plus, les inscriptions à la journée seront prioritaires.

A la fin des périodes d'inscriptions indiquées sur le dépliant, il sera toujours possible de s'inscrire auprès de la directrice du centre de loisirs sous réserve de place disponible.

Les inscriptions ou modifications hors-délais, ne pouvant être faites en ligne sur le 'portail famille', se feront uniquement auprès de la Directrice du Centre de Loisirs, par téléphone ou par mail.

LES INSCRIPTIONS

• **CANTINE et GARDERIE** matin et soir :

Pour des raisons d'organisation et d'intendance, les repas et les accueils matin et soir <u>non réservés</u> dans les délais seront facturés :

5 € le restaurant scolaire,

1€50 l'accueil du matin, 2€ l'accueil du soir.

Les MENUS de la Cantine sont affichés à l'entrée du centre de loisirs et consultables sur le site internet de la commune.

« COUP DE POUCE DEVOIRS »

Pendant la garderie du soir, 2 fois par semaine, des bénévoles accompagnent les enfants volontaires pour leurs devoirs.

• **SERVICE MINIMUM** en cas de GREVE ou d'ABSENCE des enseignants * :

En cas de grève ou d'absence des enseignants, un service minimum d'accueil des enfants sera mis en place par la mairie.

Afin d'organiser au mieux l'accueil, les parents devront informer au plus vite la Directrice de la présence ou non de leurs enfants, même si ce dernier a déjà été inscrit sur le site.

Le règlement de fonctionnement du Centre de Loisirs « Les Boud'choux » est consultable à tout moment sur le site internet de la commune, rubrique Enfance et Scolarité.

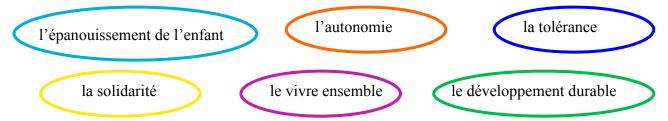
^{*} sauf en cas de fermeture de classe pour cas Covid

PROJET PEDAGOGIQUE

Espondeilhan est en regroupement pédagogique avec la commune limitrophe de Coulobres et regroupe donc une centaine d'enfants sur les 2 écoles.

Le projet pédagogique est à la fois un outil de travail et un contrat entre les différents intervenants. Il présente les orientations pédagogiques et les moyens mis en œuvre par la directrice et l'équipe d'animation afin d'atteindre les objectifs éducatifs visés par l'organisateur.

Les grandes valeurs du projet éducatif sont :



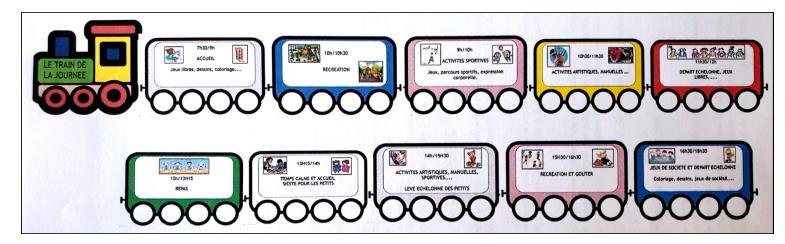
Le Projet Educatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Concernant la commune d'Espondeilhan, les objectifs éducatifs sont les suivants :

- Favoriser le développement physique, intellectuel et social de l'enfant
- Sensibiliser l'enfant à la notion de citoyenneté et au respect de l'environnement
- Proposer une offre de loisirs diversifiés et accessible à tous en privilégiant les activités de découvertes artistiques, sportives, culturelles
- Favoriser une relation de confiance avec les parents,
- Rendre les jeunes acteurs de leur projet en s'impliquant sur leur territoire.

Afin de répondre au projet éducatif, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs a fait le choix de cibler son action autour de 5 objectifs :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer le sens de la citoyenneté
- Proposer une offre de loisirs diversifiée et accessible à tous : art, sport, culture
- Sensibiliser les enfants sur le respect de l'environnement

Le train de la journée : journée type à l'accueil de loisirs



CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1er septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.



L'EQUIPE DES ANIMATEURS AU CENTRE DE LOISIRS



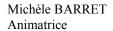
Blandine SALES-JOULIE Directrice du Centre de Loisirs



Alexandre ROBERT Animateur



Sylvie FLOUET Animatrice







En cours de recrutement ATSEM / Animatrice



La salle du centre de loisirs



La cantine